

**STANDARDS PANCANADIENS RELATIFS AUX  
HYDROCARBURES PÉTROLIERS DANS LE SOL**

**RAPPORT D'ÉTAPE 2023**

**PN 1644**

## RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

Les *Standards pancanadiens relatifs aux hydrocarbures pétroliers dans le sol* (SP-HCP), publiés en 2001, ont été établis conformément à l'Accord pancanadien sur l'harmonisation environnementale de 1998 et à l'Entente auxiliaire pancanadienne sur l'établissement de standards environnementaux. Il s'agit de standards d'assainissement pour les sols et sous-sols contaminés, fondés sur la science de l'évaluation des risques. Ils permettent d'évaluer et de gérer de façon plus cohérente les sites d'hydrocarbures pétroliers dans l'ensemble du Canada.

Conformément aux SP-HCP, les gouvernements participants se sont engagés à fournir des rapports d'étape sur la mise en œuvre des standards tous les cinq ans à compter de 2003. Des rapports d'étape ont été développés en 2008, 2013 et 2018.

Comme la mise en œuvre des SP-HCP reste inchangée depuis le rapport d'étape de 2018, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) cessera dorénavant d'élaborer des rapports d'étape quinquennaux réguliers sur les SP-HCP. Toutefois, le CCME élaborera et publiera des rapports d'étape supplémentaires chaque fois que les gouvernements apporteront des changements dans la mise en œuvre des standards.